

## Veille citoyenne d'information sur les OGM et les semences

## Transparence sur les OGM : quelle information et où?

Par

Publié le 05/04/2022



Sans prétendre à l'exhaustivité, ce tableau reprend les principaux contenus des articles de ce dossier et en développe certains.

Supports et type Instances / lieux d'informations (international, UE, France)

Gouvernement Assemblée nationale et ses commissions Sénat et ses commissions Commission européenne (comité permanent des plantes, animaux, de l'alimentation humaine et alimentation animale, comité de réglementation 2001/18, comités d'appel) Parlement européen et ses commissions Conseil de l'Union Européenne Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO pour Food and Agriculture Organization of the United Nations) et son Traité

Comptes-rendus international sur les de réunions ressources phytogé

ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (Tirpaa) Convention sur la diversité biologique (CDB) et ses protocoles (Nagoya, Kuala-Lumpur, Cartagena) Union internationale pour la Protection des Obtentions Végétales (UPOV) Office communautaire des variétés végétales (OCVV) Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) Office européen des brevets (OEB) OMC (Organisation Mondiale du Commerce) Codex Alimentarius Accord de libre échange avec le Canada (Ceta)

Suivant les instances, parfois suivant les réunions au sein d'une même instance, le compte-rendu n'est pas disponible en français. Les réunions des différents comités de la Commission européenne ne sont ainsi jamais traduits en français alors que la plupart du temps ceux des organisations internationales (FAO, UPOV, OMPI...) le sont, car le français est souvent une de leurs langues de travail. Au Parlement européen, les comptesrendus des réunions plénières sont souvent traduits en toutes les langues de l'UE mais pas le compte-rendu des commissions.

Le compte-rendu peut être plus ou moins exhaustif, transposer ou non les interventions ou laisser la place à un simple procès-verbal. Par exemple, les compte-rendus des commissions du Sénat et de l'Assemblée nationale sont des transcriptions fidèles des interventions orales. Les comptes-rendus du conseil des ministres, en revanche, ne sont qu'un résumé synthétique des interventions des différents ministres.

La compréhension des discussions peut être rendue difficile quand le compte-rendu renvoie, parfois de façon sibylline, à des comptes-rendus de plusieurs autres réunions. C'est souvent le cas dans le cadre de la CDB ou du Codex Alimentarius.

Enfin, les comptes-rendus sont parfois publiés très tardivement (comptes-rendus des comités de la Commission européenne, des comités du Ceta), voire non disponibles en ligne (Organisation mondiale du commerce...).

## Parlement européen

## OMPI

Documents de OMC réunions

FAO (Tirpaa) CDB et protocoles **UPOV** 

Certificats d'Obtention Végétale (COV) : Groupe d'Étude et de contrôle des Variétés et des Semences (Geves) et OCVV la Propriété Industrielle (INPI) et OEB **OGM** autorisés

Bases de données

(Commission européenne) Registre des lobbys (Parlement européen, Conseil de l'UE et Commission européenne) Système d'Alerte Rapide pour les Denrées pour Animaux de la Commission européenne (RASFF selon son acronyme anglais)

Lorsqu'ils sont publiés, ce qui n'est pas systématique (OMC), les documents de réunions (ordres du jour, rapports, études, projets de documents, positions d'États...) ne sont pas toujours disponibles en français et sont parfois intitulés de telle sorte qu'il est difficile de savoir quel contenu correspond au document. Leur compréhension peut, enfin, être plus ou moins facile pour les non initiés et la recherche d'informations pertinentes chronophage lorsque les documents de réunion sont nombreux, de nature diverse (contribution d'un État ou rapport d'expertise...) et disséminés entre plusieurs groupes de travail.

Certaines bases de données ne sont disponibles Brevets : Institut National de qu'en anglais (RASFF, Office européen des brevets, registre des OGM autorisés dans l'UE) et parfois même hébergées sur des sites entièrement et uniquement en anglais (OCVV).

L'information est plus ou moins exhaustive (RASFF, registre des lobbys), voire incomplète ou incohérente (registre des lobbys), et plus ou moins facile à comprendre. Elle est particulièrement difficile à comprendre pour les non initiés lorsqu'elle a trait aux droits de Alimentaires et les Aliments propriété intellectuelle (brevet et COV).

Agence nationale de la sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) Haut Conseil des Biotechnologies (avant le

Avis

1er janvier 2022) Autorité européenne de sécurité des aliments (AESA)

Conseil consultatif national d'éthique

Conseil économique et

social

Assemblée nationale

(commissions)

Sénat (commissions)

Parlement européen Assemblée nationale

Sénat

Office parlementaire d'évaluation des choix

scientifiques et

technologiques (OPECST) Commission européenne

FAO (Tirpaa)

CDB et ses protocoles

OMPI

Certains avis ne sont disponibles qu'en anglais (AESA). Les avis ne reflètent pas toujours les opinions minoritaires (ceux de l'AESA ne le font iamais).

Les rapports parlementaires (parlement français comme européen) sont en général plutôt compréhensibles et disponibles en français. Ceux de la Commission européenne (ceux portant sur la législation OGM), en revanche, ne sont pas systématiquement publiés en français.

Les rapports des organisations internationales sont généralement publiés en français ; le français étant souvent une de leurs langues de travail.

Information exhaustive et systématique mais, pour les non juristes et non initiés, la compréhension se réduit souvent à l'exposé des motifs...

Information exhaustive et systématique mais, pour les non juristes et non initiés, la compréhension se réduit souvent à l'exposé des motifs...

Projets de loi

Rapports

Gouvernement

loi

Traités

internationaux

Propositions de Assemblée nationale Sénat

> Accords de libre échange (Commission européenne, Direction générale

Commerce)

CBD et ses protocoles

FAO (Tirpaa)

**UPOV** OEB OMC

Information exhaustive et systématique mais difficile à comprendre ou à en saisir les enjeux pour les non juristes ou non initiés.

Décisions	CDB et ses protocoles (décisions de la Conférence des Parties) OEB (Président de l'OEB, du conseil d'administration)	Les décisions des instances citées sont, en règle générale, disponibles systématiquement en français. Les décisions prises par les Conférences des Parties dans le cadre de la Convention sur la diversité biologique citent souvent des décisions antérieures, ce qui peut rendre plus difficile la compréhension des enjeux et du contexte.
Consultations publiques	Commission européenne Ministère de l'agriculture Ministère de l'environnement	Toutes les consultations publiques ne sont pas publiées en français. Les consultations publiques sur les demandes d'autorisations d'OGM sont par exemple exclusivement organisées en anglais. Les délais pour répondre aux consultations publiques sont parfois courts et la période dans laquelle elles se déroulent plus ou moins propices à une participation large des citoyens. Les consultations se déroulent souvent uniquement sur Internet.
Initiatives Iégislatives	Commission européenne	Toutes les initiatives législatives ne sont pas publiées en français. C'est le cas de l'initiative législative sur les plantes issues de certaines nouvelles techniques de modification génétique
Lignes directrices / directives (hors directives de l'UE)	Codex Alimentarius AESA OEB	Certaines lignes directrices ne sont disponibles qu'en anglais (AESA) ou occasionnellement disponibles qu'en anglais (Codex Alimentarius). Il s'agit souvent de documents assez techniques, difficiles à comprendre, sans aucun effort de vulgarisation.
Notes explicatives	UPOV	Information exhaustive, disponible en français mais de nature technique et assez difficile à lire.

Adresse de cet article : https://infogm.org/article\_journal/transparence-sur-les-ogm-quelle-information-et-ou/